

Les 10 propositions de l'Unafam

À l'heure où 1 français sur 5 connaît à un moment de sa vie un trouble psychique, nous sommes tous concernés par la santé mentale. Pourtant, les retentissements sur la vie quotidienne des troubles schizophréniques, de la bipolarité, des dépressions sévères, des troubles anxieux, peuvent entraîner des handicaps invisibles, aujourd'hui encore non compensés. Ces troubles restent tabous et génèrent beaucoup d'incompréhension. Les personnes concernées font face à de l'ignorance ou parfois à une peur aussi bien collective qu'individuelle, régulièrement entretenue, qui les exclut de la société. Leur entourage devient alors leur principal soutien pour faire face aux difficultés de leur quotidien et retrouver espoir. Ces proches devenus aidants les accompagnent, luttent avec eux contre la stigmatisation et pour la reconnaissance de leurs droits. Ils représentent plus de 4 millions de personnes. L'heure est venue de ne plus détourner le regard, par peur de la différence, et d'agir concrètement face à l'indifférence subie par 3 millions de personnes vivant avec des troubles psychiques. À l'issue des élections législatives 2022, l'Unafam présente à l'ensemble des députés ses 10 propositions, pour que le handicap psychique ne reste pas l'impensé des politiques publiques.

1

Mettre en place une agence nationale pour la santé mentale et psychiatrie

L'Unafam demande la mise en œuvre d'un véritable plan santé mentale, doté de moyens financiers, porté par une agence nationale pour en finir avec les rapports successifs laissés sans suite. Cette agence sera chargée de coordonner les actions de prise en charge de toutes les maladies psychiques et de promotion de la santé mentale. Elle associera tous les acteurs dans une vision intégrée : prévention et santé mentale, maladies et handicap d'origine psychique, déstigmatisation et citoyenneté, recherche.

2

Doubler le budget consacré à la recherche sur la santé mentale et la psychiatrie

Les troubles psychiques ne sont pas une fatalité. Les récents progrès de la recherche en psychiatrie sont porteurs d'espoir. Pourtant, l'insuffisance des moyens qui lui sont consacrés est criante. En France, seuls 4% du budget de la recherche biomédicale sont alloués à la psychiatrie – contre 7% en Grande-Bretagne, 10% en Finlande et 16% aux États-Unis. L'Unafam pense qu'il est plus que jamais temps de doter la France d'un programme ambitieux pour développer les projets de recherche, abordant à la fois une approche neuroscientifique et génétique de la santé mentale et des approches psychosociales et orientées vers le rétablissement des personnes touchées par les troubles psychiques.

Source : rapport académie de médecine, étude Roamer

3

Rendre obligatoire la formation aux premiers secours en santé mentale pour l'ensemble des services publics accueillant du public

Les agents de l'État en contact avec le public sont aujourd'hui quotidiennement confrontés à des comportements déroutants, voire agressifs. Il est essentiel de les aider à réagir à des manifestations de troubles psychiques qui requièrent des réponses appropriées. L'Unafam souhaite rendre obligatoire la formation aux premiers secours en santé mentale pour ces agents. Mieux informés et ainsi formés à être secouristes en santé mentale, ils seront davantage préparés pour répondre aux difficultés croissantes d'un environnement post-COVID, anxiogène pour tous.

4

Donner accès aux dispositifs de compensation du handicap aux personnes en situation de handicap psychique

La reconnaissance du handicap psychique est inscrite dans la loi depuis 2005. Mais l'accès aux dispositifs de compensation, et notamment aux aides humaines, reste un parcours du combattant, demande plusieurs années et est encore très limité : seulement 7% perçoivent la prestation de compensation du handicap (Baromètre Unafam 2021). Choisir son lieu de vie, être soutenu pour accéder à l'autonomie est un droit. Ne pas répondre aux besoins de ces personnes est une discrimination. L'Unafam souhaite que les dispositifs de compensation du handicap soient accessibles aux personnes en fonction de leurs besoins.

L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963. Écouter, soutenir, former, défendre les droits des personnes concernées et de leurs familles ainsi que lutter contre les préjugés sont les missions auxquelles s'attèlent 2 000 bénévoles dans toute la France. Avec 15 000 adhérents et 300 points d'accueil, l'Unafam propose un accompagnement par des pairs, pour briser l'isolement et permettre de retrouver la force d'avancer.

5**Développer les dispositifs de logements accompagnés pour permettre aux personnes en situation de handicap psychique d'accéder et de se maintenir dans un logement**

Aujourd'hui, il est quasi impossible pour une personne en situation de handicap psychique de choisir son lieu de vie, impossible d'accéder de manière effective à un accompagnement répondant à ses besoins. Pour les personnes, pour leurs aidants, cette absence de choix impose une vie commune (30% vivent chez leurs parents), une existence sans un toit pour vivre et se soigner (1/3 des personnes à la rue souffrent de troubles psychiques) ou un exil en Belgique faute de solutions adaptées en France.

L'Unafam demande la création de 5 000 places de résidence accueil, et le financement d'une aide à la personne pour un soutien à l'autonomie, qu'elle vive seule ou en habitat partagé.

6**Ouvrir à toute personne souffrant de troubles psychiques l'accès aux dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi**

En France seulement 19% des personnes vivant avec des troubles psychiques travaillent, 58% ont déjà travaillé mais n'ont pu se maintenir en emploi (Baromètre Unafam 2021). Il n'y a pas de fatalité, mais un frein majeur à lever pour rendre plus accessibles les dispositifs d'accompagnement. Car pour être accompagné vers et dans l'emploi, il faut d'abord engager des démarches pour être reconnu "travailleur handicapé", et beaucoup ne s'y résolvent pas de peur d'être stigmatisés. L'emploi est un facteur de rétablissement important. L'Unafam demande que cet accompagnement soit mis en œuvre sur simple certificat médical.

7**Former 20% des médecins et infirmier(e)s scolaires par an aux problèmes de santé mentale chez les jeunes**

La santé mentale est une des premières causes de consultation chez les jeunes. Les personnels de santé des établissements scolaires sont en première ligne pour faire face à l'accroissement sensible de ces pathologies. Leur formation initiale ne les outille pas spécifiquement pour dépister, orienter et prévenir ce type de troubles chez les jeunes.

Pour répondre à leurs besoins, l'Unafam demande que 20% des médecins et infirmier(e)s scolaires soient formés chaque année aux premiers secours en santé mentale.

8**Organiser les équipes du SAMU pour qu'elles disposent de compétences psychiatriques 24h/24**

30 % des appels au SAMU sont liés à des troubles psychiques alors que les compétences psychiatriques sont très rares au sein du SAMU. Cette situation génère aujourd'hui une perte de temps et une dégradation de l'état de tous les patients qui composent le 15. L'Unafam demande que tous les SAMU disposent d'une compétence psychiatrique 24h/24, pour apporter des réponses adaptées et favoriser une meilleure prise en charge des personnes.

9**Créer une équipe mobile dans chaque secteur psychiatrique pour limiter l'hospitalisation et les ruptures de parcours**

35% des personnes souffrant de troubles psychiques ont été hospitalisées plus de 5 fois (Baromètre Unafam 2021). Les équipes mobiles vont à la rencontre des personnes sur leur lieu de vie, pour être au plus près de leurs besoins. Elles sont encore trop peu nombreuses. L'Unafam demande le déploiement d'équipes mobiles dans chaque secteur de psychiatrie pour renforcer cette démarche du "aller vers", prendre en charge les situations aiguës et réduire les réhospitalisations et le taux de suicide.

10**Faire de la santé mentale et de la psychiatrie une grande cause nationale**

La crise sanitaire a bousculé nos repères et mis en lumière l'importance de la santé mentale. Et pourtant les préjugés conduisent encore à exclure les personnes concernées par des troubles psychiques. 63% des familles témoignent de l'incompréhension et de la peur de leur entourage à l'annonce de la maladie psychique de leur proche (Baromètre Unafam 2021). L'Unafam demande de faire de la santé mentale et de la psychiatrie une grande cause nationale, ce qui permettra à la France d'afficher son ambition de placer cet enjeu au cœur de sa politique de santé.



Unafam
.org

Union nationale de familles et amis
de personnes malades et/ou
handicapées psychiques